

LA GAZETTE

Bulletin édité par France Bénévolat Pays Basque

JUILLET 2019

ISSN 1773-3154

NUMÉRO 56

SOMMAIRE

Page 1

Le mot de la présidente.

Page 2

Assemblée générale 2019.

Page 3

Accompagnement associatif : les communes et les intercommunalités d'abord.

Plan canicule 2019 : mobilisez-vous aujourd'hui pour pouvoir agir en cas d'alerte.

Page 4

Les associations adhérentes à France Bénévolat Pays Basque.

Nos permanences.

Le mot de la présidente...



EN attendant que l'été arrive durablement, je vous invite à parcourir cette nouvelle « Gazette ». Pour notre association, ce premier semestre est encourageant : le nombre de bénévoles reçus est de 45, dont 18 intégrés à la date du 12 juin 2019.

Nous comptons à ce jour seulement une trentaine d'associations adhérentes et, de ce fait, nous manquons de diversité dans les postes à pourvoir. Les bénévoles sont de plus en plus exigeants sur la qualité des postes que nous leur proposons.

Après les vacances d'été, nous participerons à plusieurs forums : Ciboure, le 24 août ; Hendaye, le 7 septembre ; Bayonne, les 7 et 8 septembre, et Biarritz, le 22 septembre. La mobilisation de toute l'équipe de France Bénévolat devrait nous permettre de pourvoir aux différents souhaits de nos associations partenaires.

Lors de ces forums, notre objectif est de trouver des ressources humaines bénévoles pour les associations et de représenter celles qui n'ont pas eu la possibilité d'y participer.

Nous projetons d'organiser une présentation du « Passeport bénévole » dans le courant du quatrième trimestre 2019. Le Passeport bénévole a pour objectif de permettre à tout bénévole de valoriser son expérience en association.

Grâce à ce livret personnel, le bénévole garde une trace précise d'une ou plusieurs missions menées au sein d'associations, il met en valeur ses expériences et les compétences qu'il y a acquises.

Nous venons de vous adresser un courrier vous demandant de bien vouloir nous indiquer si cette présentation vous intéresse. Pensez à nous communiquer votre réponse !

Je voudrais dire un grand merci à ceux qui nous font toujours confiance en renouvelant leur adhésion à notre association. C'est grâce à eux que nous pouvons poursuivre nos activités.

L'étude 2018 de « La France bénévole » fait le point sur les différents moyens d'accompagnement, et montre comment, parmi eux, Internet est devenu un facilitateur et un accélérateur d'engagement (téléchargement de l'étude sur www.francebenevolat.org).

Je vous rappelle que « La Gazette » est votre journal. N'hésitez pas à nous informer de vos manifestations, nous les ferons paraître sur notre site local.

Toute l'équipe de France Bénévolat Pays Basque vous souhaite un bel été 2019.

Patricia MORGANTI

« Soyons reconnaissants aux personnes qui nous donnent du bonheur ; elles sont les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries. »

Marcel PROUST

LA GAZETTE

Bulletin à deux parutions annuelles

France
Bénévolat
Pays Basque

Agréée Jeunesse
et Éducation populaire
(Numéro 64.98.01)

127, avenue J.F.-Kennedy
« HLM de La Négrresse »
64200 BIARRITZ

Téléphone et télécopie :
05-59-23-99-46

Portable :
06-64-47-81-30

Courriel :
francebenevolat64@gmail.com

Site Internet :
<http://pays-basque.francebenevolat.org/>

MEMBRE DU RÉSEAU

France bénévolat

Association reconnue d'utilité publique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

C'est le 18 mars 2019 que s'est tenue l'assemblée générale de France Bénévolat Pays Basque, à la Maison des associations de Biarritz. Onze associations adhérentes étaient présentes, six excusées et représentées ce jour-là. On notait également la présence de René Mignot, délégué régional de France Bénévolat.

Le quorum étant atteint, la présidente, Patricia Morganti, a remercié les participants de leur présence et présenté les excuses de certains invités ainsi que de plusieurs associations. Elle a, ensuite fait la présentation du Rapport moral.

En 2018, les efforts de notre association ont permis d'obtenir un résultat d'intégration des bénévoles dans les associations nettement supérieur à celui de l'année précédente, sans toutefois satisfaire toutes les demandes.

Différentes actions de promotion du bénévolat ont été réalisées (elles seront détaillées dans le rapport d'activités). Il est à signaler qu'aucune visite aux associations n'a pu être effectuée, et nous déplorons que le nombre d'adhésions diminue. Enfin, aucune formation n'a pu être envisagée, par manque d'intérêt des associations partenaires.

La présidente a tenu à remercier l'équipe des bénévoles de France Bénévolat Pays Basque pour sa fidélité et ses compétences dans le travail, ainsi que Jean-Claude, qui assure avec professionnalisme la mise en page de notre « Gazette ». Elle a, également, remercié les différentes municipalités qui apportent leur soutien financier à notre association.

Pour le Rapport d'activité, la présidente a fait le résumé de nos interventions en 2018 :

— en mars, la participation au Forum des métiers du Lycée Sainte-Anne d'Anglet ;

— la tenue d'un stand d'information lors de la Journée citoyenne, organisée au Lycée Louis de Foix de Bayonne ;

— en septembre, la participa-

tion aux Forums des associations d'Anglet et d'Hendaye, qui nous permettent de promouvoir le bénévolat auprès des visiteurs ;

— début décembre, lors de la Journée mondiale du Bénévolat, une après-midi « Portes ouvertes » avait lieu dans nos permanences d'Anglet, de Bayonne, de Biarritz et de Ciboure.

Quant aux candidats au bénévolat, le nombre de personnes accueillies dans l'ensemble de nos permanences a été en nette diminution par rapport à l'année précédente, soit 119 en 2018 contre 256 en 2017. Cependant, le taux d'intégration, supérieur à 45 %, est bien meilleur qu'en 2017, puisqu'il n'était que de 21 %.

Leur répartition est la suivante : (par sexe) 87 femmes et 32 hommes ; (par classes d'âges) 23 de moins de 25 ans, 47 de 25 à 55 ans, 47 de plus de 55 ans ; (par situation sociale) 17 étudiants ou scolaires, 43 retraités, 23 demandeurs d'emploi, 16 en activité, 10 sans profession et 10 non renseignés.

Relations avec les associations : 38 associations avaient réglé fin 2018 leur cotisation annuelle de 46 € contre 41 en 2017. La Société Saint-Vincent-de-Paul, de Biarritz, et le Club Léo Lagrange, de Bayonne, sont devenues partenaires.

Comme nous le signalions précédemment, aucune visite aux associations n'a pu être réalisée, faute d'effectif. Nous cherchons vivement à recruter une personne bénévole pour remplir cette mission et assurer la polyvalence des permanences en cas d'absence des accueillants prévus.

Nous avons adressé à nos associations adhérentes la liste des bénévoles orientés vers elles, mais le retour est très décevant : de nombreuses personnes ne se sont pas présentées ou n'ont pas ensuite intégré leurs équipes.

Les associations peuvent nous communiquer les manifestations qu'elles organisent afin de les publier sur notre site local, ainsi

que leurs demandes ponctuelles de bénévoles. Les offres de missions permanentes figurent sur le site national, où d'éventuels bénévoles déposent leurs candidatures.

Notre trésorier, Ferdinand Echave, a présenté le Rapport financier pour l'exercice 2018.

Le compte d'exploitation avec : côté recettes, les postes subventions des communes et cotisations des associations adhérentes qui sont en baisse et, côté dépenses, les loyers des permanences.

Il a détaillé ensuite le budget prévisionnel pour 2019.

Ces trois rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Patricia Morganti a ensuite exposé les projets 2019 de notre association :

— le 7 mars en matinée, participation au Forum des métiers du Lycée Sainte-Anne d'Anglet ;

— le 11 avril après-midi, participation à la Lauga'Stival au Lycée Louis de Foix de Bayonne ;

— les Forums des associations se tiendront le 24 août à Ciboure, le 7 septembre à Hendaye, les 7 et 8 septembre à Bayonne et le 22 septembre à Biarritz.

— des après-midi « Portes ouvertes » dans nos différentes permanences (Anglet, Bayonne, Biarritz et Ciboure), à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat.

Il a été procédé ensuite par vote à bulletins secrets au renouvellement d'administrateurs, trois associations arrivant en fin de mandat cette année.

Ont été réélus à l'unanimité, l'Association Valentin Haüy (A.V.H.), la Croix-Rouge de Bayonne, les Visiteurs des malades en établissements hospitaliers (V.M.E.H.).

Restés seuls, les administrateurs ont alors élu les membres du bureau de France Bénévolat Pays Basque : Patricia Morganti, *présidente* ; Ferdinand Echave, *trésorier* ; Anne-Marie de Saint Pastou, *trésorière adjointe* ; Francine Marquebielle, *secrétaire*.

La séance s'est terminée par le verre de l'amitié.

Les communes et les intercommunalités d'abord

DÉBUT 2019, « Recherches & Solidarités » a publié un état des lieux et des attentes en matière d'accompagnement des associations auprès de plus de 2 000 responsables d'associations.

Interlocuteurs de proximité

Les services d'une mairie ou d'une intercommunalité sont les accompagnateurs les plus fréquemment cités par les associations (41 % d'entre elles sont ou ont été accompagnées par ces interlocuteurs de proximité).

Les autres collectivités territoriales interviennent dans une moindre mesure (18 % par les services d'un conseil départemental et seulement 11 % par ceux d'un conseil régional).

Pourtant, presque 1/3 des associations est demandeur de leur

appui. De plus, un quart des associations est ou a été accompagné par une Maison des associations.

Argent, bénévolat et communication

Pour surmonter leurs difficultés, les associations seraient avant tout preneuses, à 54 %, d'un accompagnement sur leurs modalités de financement : diversification, recherche, voire révision du modèle économique. Ce besoin est particulièrement exprimé par les organismes du secteur humanitaire.

Viennent ensuite des besoins d'accompagnement en matière de bénévolat (47 % pour la recherche et le recrutement de nouveaux bénévoles et 35 % concernant la formation et le développement des compétences bénévoles).

Des attentes vis-à-vis du privé

Alors que les entreprises et fondations sont loin d'être les principaux accompagnateurs des associations, on note de très fortes attentes envers celles-ci, que ce soit en matière de financement (45 %), de bénévolat (35 %) ou de communication (38 %).

Ce qui fait dire à Roger Sue, préfaçant cette étude, « ... il semble, avec toute la prudence requise dans l'interprétation, que les grandes associations tout au moins, attendent désormais plus du privé que du public pour accompagner leurs actions, prenant acte d'une baisse persistante de l'aide publique. Ce qui, face au moindre engagement de l'État, semble logique, mais peut également interroger, voire étonner, quand on sait que financement privé, mécénat, sponsoring et autres aides indirectes restent ultra-minoritaires dans le financement général des associations ».

PLAN CANICULE 2019

Mobilisez-vous aujourd'hui pour pouvoir agir en cas d'alerte

Bénévoles : en vous mobilisant maintenant, vous permettez aux associations actives dans l'aide aux personnes fragiles et isolées d'organiser leurs actions.

Associations : diffusez dès à présent vos besoins de bénévoles. C'est en amont d'une possible crise qu'il faut identifier les personnes sur lesquelles vous pourrez compter.

Depuis 2004, France Bénévolat apporte sa contribution au « Plan national canicule » piloté par la Direction générale de la cohésion sociale.

Le dispositif mis en place par France Bénévolat est adapté aux besoins d'urgence des associations et des pouvoirs publics avec :

— le relais des grands réseaux associatifs, partenaires de la Direction générale de la cohésion sociale ;

— un vivier de plus de 30 000 bénévoles potentiellement mobilisables en cas d'urgence ;

— la force d'un réseau national.

Cette synergie est déployée pour que les besoins des personnes en détresse, souvent âgées, handicapées ou/et isolées reçoivent une réponse immédiate.

Vous souhaitez être bénévole en cas de canicule ?

Inscrivez-vous auprès de votre centre France Bénévolat ou prenez contact avec votre mairie, qui active le Plan local canicule, en lien avec le préfet de votre département. Vous pourrez ainsi être mis en contact avec des associations locales.

Vous êtes une association d'aide aux personnes âgées/ isolées/ handicapées, potentiellement active en cas de canicule ?

Pour trouver les bénévoles dont vous aurez besoin, merci de contacter :

canicule@francebenevolat.org.

Communiqué France Bénévolat national



Le groupe Macif, assureur des associations et des bénévoles.

S'investir dans une action citoyenne et altruiste au cœur d'une association répond aux valeurs d'engagement et de solidarité qui animent le groupe Macif.

Le groupe Macif a donc créé des contrats d'assurance pour les associations et les bénévoles.

Contactez l'agence Macif d'Anglet pour obtenir votre devis :

anglet@macif.fr

LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES À France Bénévolat Pays Basque

Action contre la faim (A.C.F.) ;
Aide et intervention à domicile ;
Alliance 64 ;
Allons imaginer un monde d'amitiés
(A.I.M.A.) ;
Amis du Jardin botanique littoral ;
Association d'aide en milieu rural
(ADMR) ;
Association des paralysés de France
(A.P.F.) ;
Association les 2 jumeaux ;
Association Maillâges/Équipages ;
Association Valentin Haüy (A.V.H.) ;
Banque alimentaire de Bayonne et
du Pays basque ;
Bestearekin ;
Biarritz Années Folles ;
Centre communal d'action sociale
(C.C.A.S.) d'Anglet ;
Centre communal d'action sociale
(C.C.A.S.) de Biarritz ;
Centre communal d'action sociale
(C.C.A.S.) de Ciboure ;
Centre social Maria Pia ;
Centre social Denentzat ;
Centre social Sagardian ;

Croix-Rouge française de Bayonne ;
Denekin ;
École de ballet Lipszyc ;
Entente des générations pour
l'emploi et l'entreprise (E.G.E.E.) ;
Espace de vie pour adultes handi-
capés (E.V.A.H.) ;
Essor cycliste basque ;
Habitat et humanisme ;
L'autruche sur un fil de soi ;
Les petits frères des pauvres ;
Ligue nationale contre le cancer ;
Maison de la vie citoyenne du Polo
Beyris ;
Maison de la vie citoyenne centre
ville ;
Ogec Sainte-Bernadette ;
Secours catholique ;
Société Saint-Vincent-de-Paul d'An-
glet ;
Société Saint-Vincent-de-Paul de
Biarritz ;
Soliha ;
SOS Familles Emmaüs ;
U.F.C. « Que choisir » ;
Visiteurs des malades en établis-
sements hospitaliers (V.M.E.H.).

NOS PERMANENCES

Anglet : Maison pour tous, les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois, de 14 heures à 16 heures.

Bayonne : Maison des associations de Glain, le mardi, de 15 heures à 18 heures.

Biarritz : 127, avenue J.F.-Kennedy, HLM de La Négresse, le lundi et le mercredi, de 14 heures à 17 heures ; le vendredi, de 10 heures à 12 heures.

Ciboure : 13, rue François-Turnaco, le vendredi, de 14 heures à 16 heures.